

## **Conditions générales d'utilisation**

### **Article 1 Objet :**

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet l'encadrement juridique des modalités de mise à disposition des services du **site yaoundé-immobilier.com** et leur utilisation par l'utilisateur

yaounde-immobilier.com se réserve le droit de modifier unilatéralement et à tout moment le contenu des présentes conditions générales.

### **Article 2 : Dépôt d'une annonce**

Le dépôt d'une annonce sur le site yaounde-immobilier.com vaut acceptation des présentes conditions générales d'utilisation.

L'utilisateur peut déposer une annonce en remplissant et validant un formulaire mis en ligne sur le site internet **yaounde-immobilier.com** moyennant la somme de **25 000 FCFA** (Vingt-mille Francs CFA) à renouveler tous les 06 mois à échéance nette.

Un reçu lui sera délivré on-line ou au lieu de localisation des Etablissements Yaoundé Immobilier Odza- Lycée de Minkan.

En cas de **location**, la commission est légalement fixée à dix pourcent (10%) des loyers nets d'une année (article 32-b du décret n° 2007/ 1138 / PM du 03 Septembre 2007).Il arrive souvent que les agents immobiliers acceptent un (01) mois de loyer net pour éviter de longs calculs.

Quant **aux appartements et villas meublés**, l'agent immobilier perçoit une commission de dix pourcent (10%) du montant total calculé de toute la période de séjour du client.

### **Article 3 : Engagement de l'utilisateur**

Les informations de l'annonce doivent impérativement être conformes à la législation en vigueur :

- Etre exactes, véridiques et d'actualité
- Ne pas être diffamatoires, médisantes ou calomnieuses
- Ne pas enfreindre aucune loi ou règlement

Pour toutes ces raisons citées, Yaoundé-immobilier se charge d'aller faire faire des photos des biens sur le terrain afin de vérifier la véracité des informations reçues par les utilisateurs et de les valider.

### **Article 4 : Responsabilité du site Yaoundé-Immobilier.com**

La vérification et le contrôle des annonces sont systématiques, n'empêche pas l'usager d'être vigilant à la lecture des annonces et de leur contenu.

Yaoundé-Immobilier.com a pour unique rôle de mettre en contact les propriétaires et les locataires.

Yaoundé-immobilier.com ne saurait donc être tenu pour responsable, ni se porter caution, en cas de litige entre l'utilisateur et les clients avec lesquels il est entré en relation par le biais exclusif de Yaoundé-immobilier.com.

Yaoundé Immobilier se garde le privilège de mettre fin au contrat CDD avec le propriétaire s'il y a mésentente.

### **Article 5 : Données Personnelles / CNIL**

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, l'utilisateur est informé que les informations nominatives recueillies dans le cadre du service sont nécessaires pour son bon fonctionnement.

Nous engageons à ne pas communiquer vos données personnelles à un tiers.